



L'UFAP UNSa Justice CP Caen alerte sur la dégradation des conditions de travail, des Personnels ...

Centre Pénitentiaire de Caen

Le centre pénitentiaire de Caen traverse une situation plus que préoccupante et qui n'a jamais connu une telle dégradation chez les personnels du CEA.

En effet, le manque d'effectifs en personnels est devenu un problème flagrant et récurrent avec un déficit **en ce début d'année à hauteur de – 19 Agents et, dans courant de l'année 2025, 7 départs sont déjà programmés pour les droits à pension.** Ce manque de moyens humains place les personnels dans une situation de surcharge de travail constante, ce qui impacte directement, la santé, la qualité des conditions de travail, la sécurité des Agents et de l'établissement sans oublier la détérioration de leurs conditions de vie familiale.

Le personnel est confronté à une population pénale qui devient de plus en plus instable et changeante, (preuve en est, encore ce matin, avec l'agression d'un Agent) ce qui complexifie, encore davantage, les missions quotidiennes. Les agents sont de plus en plus sollicités pour gérer cette instabilité, tout en devant composer avec un manque de moyens et de soutien car nous ne voyons, malheureusement pas, lors des campagnes de mobilité du CEA, l'ouverture de postes permettant de combler cette carence en agents. Les tensions au sein de l'établissement ne cessent de croître et les risques liés à cette situation augmentent.

Que ce soit le Surveillant Acteur, les copils violences et autres commandes de la part de nos dirigeants, les personnels sont à bout de souffle et ne vont bientôt plus adhérer.

L'UFAP UNSa JUSTICE CP CAEN alerte, une nouvelle fois, sur la dégradation alarmante des conditions de travail et de sécurité des personnels. Cette situation ne peut perdurer car elle met en péril, la santé et la sécurité des agents. Ces rappels incessants qui mènent, parfois, à des disparités dans la gestion des heures entre agents mais aussi et surtout **à un service, en mode dégradé, qui rappelons-le, ne doit plus exister depuis le relevé de conclusions du 29 janvier 2018.**

La dégradation des conditions de travail, sans réponse concrète de nos dirigeants, régionaux et nationaux amènera, prochainement, **L'UFAP UNSa JUSTICE CP CAEN** à se saisir de ce dossier, lors de la Formation spécialisée au CSA, réunissant autour de la table les différents acteurs de la prévention.

L'UFAP UNSa JUSTICE CP CAEN revendique en urgence :

- L'ouverture de postes pour les prochaines mobilités, 2025 et les suivantes,
- La mise en place pérenne d'un dispositif de gestion des ressources humaines afin d'éviter de nouvelles carences et assurer une prise en charge optimale.

L'UFAP UNSa JUSTICE CP CAEN exige des réponses concrètes et rapides de la part des autorités compétentes afin que ces graves dysfonctionnements soient rectifiés au plus vite.

Caen le, 09 Janvier 2025
Le secrétaire local

